

ROM1BA

2014 - 2015

Bachelier en langues et littératures françaises et
romanes, orientation générale**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **OUI**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **rom1ba** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	7
- Programme type	8
- ROM1BA - 1er bloc annuel	8
- ROM1BA - 2e bloc annuel	10
- ROM1BA - 3e bloc annuel	11
Informations diverses	13
- Conditions d'admission	13
- Pédagogie	15
- Evaluation au cours de la formation	15
- Mobilité et internationalisation	15
- Formations ultérieures accessibles	15
- Gestion et contacts	17

ROM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les études de philosophie, arts et lettres ouvrent l'esprit sur le monde. L'objectif est de vous offrir une formation générale rigoureuse associée à une spécialisation linguistique et littéraire.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis une solide culture générale, littéraire et historique ;
- aurez affûté vos capacités de rédaction et d'argumentation ;
- aurez développé votre sensibilité littéraire et serez capable de commenter et interpréter un texte poétique, narratif ou dramatique ;
- serez doté de puissants outils d'analyse de la langue ;
- aurez atteint un bon niveau, à l'oral et à l'écrit, de l'espagnol ou de l'italien.

Votre profil

Pour entamer les études de langues et littératures françaises et romanes, il n'est pas toujours nécessaire d'avoir déjà effectué un choix précis de métier ou de se destiner uniquement à l'enseignement. Un intérêt marqué pour la littérature et une curiosité pour la langue française et aussi pour les langues espagnole ou italienne sont aussi d'excellentes raisons pour se lancer dans l'aventure!

Votre futur job

Nos étudiants deviennent enseignants, libraires, journalistes, chercheurs, mais aussi, par exemple, délégués commerciaux, écrivains, directeurs de théâtre. On les rencontre également comme conseillers en multimédias et en communication, assistants de direction ou de production dans des maisons d'édition ou comme gestionnaires des ressources humaines en entreprise, etc.

Votre programme

Le bachelier vous offre

- une formation générale en philosophie, arts et lettres pour vous initier au travail universitaire : histoire, arts et civilisations, littératures européennes, méthodologie et pratique du discours universitaire ;
- une solide formation en sciences humaines: critique historique, sciences du langage, philosophie, etc. ;
- une étude des théories littéraires mise en pratique dans l'analyse des œuvres et une connaissance étendue des textes de notre patrimoine littéraire ;
- une réflexion sur le langage et sur les langues romanes ;
- une importante dimension pratique (maîtrise du processus de rédaction);
- le choix entre l'étude de la langue et de la littérature espagnoles ou italiennes.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en langues et littératures françaises et romanes.

ROM1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son cursus, le Bachelier en Langues et littératures françaises et romanes a développé une solide culture dans les principales disciplines de sa formation (linguistique et littérature). Il a acquis des concepts, des notions, des savoirs littéraires et linguistiques dans les domaines français et roman, qu'il est capable de mobiliser de manière aisée et pertinente dans ses réflexions, ses analyses et ses productions universitaires. Il dispose d'un ensemble d'outils de travail et d'une méthode d'étude autonome, grâce auxquels il pourra poursuivre sa formation au niveau du Master. Il a une bonne maîtrise écrite et orale de la langue française, et s'exprime couramment, à l'oral comme à l'écrit, dans la seconde langue romane (espagnol ou italien) prévue dans son cursus.

Grâce à sa formation, le Bachelier en Langues et littératures françaises et romanes est un individu curieux, ouvert à d'autres cultures et à d'autres savoirs des sciences humaines et capable de mener des recherches de manière autonome tant en linguistique qu'en littérature.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Développer un savoir informé sur les disciplines principales de son cursus (linguistique et littérature) et se déplacer aisément entre leurs différents contenus, à partir des cadres et balises qu'il aura progressivement acquis.
2. Recourir de manière adéquate et rigoureuse au vocabulaire, aux notions et aux concepts propres à chacune de ces disciplines.
3. Mobiliser les savoirs acquis dans les différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser un fait, un document, un discours ou une problématique.
4. Maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, en vue de produire un discours de niveau universitaire et en vue d'analyser des textes littéraires et des corpus langagiers en français.
5. Maîtriser une des deux langues romanes prévues dans le cursus (espagnol ou italien), afin de s'exprimer couramment à l'oral et à l'écrit, principalement au sujet de l'étude de la langue et de la littérature, mais aussi afin d'analyser, sur la base de cette connaissance, des textes littéraires et des corpus langagiers en espagnol ou en italien.
6. Problématiser une question de recherche, à partir de l'observation de données linguistiques ou littéraires concrètes, et en vue de procéder à une analyse de celles-ci.
7. Manier les principales composantes du discours universitaire (bibliographie, problématique, méthodologie, pratiques d'analyse) acquises dans le cadre des enseignements de littérature et de linguistique, et valables pour les diverses disciplines des sciences humaines (philosophie, histoire, histoire de l'art).
8. Tresser des liens entre les différentes disciplines étudiées, afin de développer une vue globale de l'étude des langues et des littératures, et de stimuler une curiosité intellectuelle pour les sciences de l'homme dans leur diversité et complémentarité.
9. Maîtriser un socle de connaissances fondamentales dans les domaines de la philosophie, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des littératures.
10. Maîtriser avec rigueur et efficacité les discours universitaires, tant sur le plan de la compréhension que sur celui de la rédaction.
11. Devenir acteur de sa formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer par soi-même de nouvelles connaissances, méthodologies et compétences.
12. Mobiliser les compétences et savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique vis-à-vis de soi-même, de la société, et des savoirs.
13. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans la (les) discipline(s) relative(s) à son choix de mineure.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en langues et littératures romanes, orientation générale totalise 180 crédits répartis sur trois ans (3 x 60 crédits). Il comporte une orientation majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits (2 x 15 crédits répartis en 2e et en 3e année).

Trois axes composent l'**orientation majeure** du programme de bachelier :

- (1) une **formation générale** à différentes matières en **sciences humaines** (critique historique, arts et civilisations, approche comparée des littératures européennes, méthodologie et pratique du discours universitaire, langues modernes et anciennes, philosophie, sciences du langage, logique et argumentation, sciences religieuses);
- (2) une introduction aux **langues et littératures françaises et romanes** (histoire littéraire, théorie de la littérature, explication de textes [ancien et moyen français ; roman, poésie et théâtre de langue française], littérature francophone de Belgique, grammaire française, linguistique française [approches synchronique et diachronique], linguistique romane, littérature générale et comparée);
- (3) une formation pratique à la **communication (orale et écrite)** dans une langue romane (espagnol ou italien).

La première année de bachelier s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art, la littérature et la maîtrise du discours universitaire offre un socle d'apprentissages de base et permet une éventuelle réorientation à l'issue du premier quadrimestre.

Dès le deuxième quadrimestre de la première année, les cours spécifiques à la discipline occupent l'essentiel de la formation.

A partir de la deuxième année, l'étudiant poursuit son orientation majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

ROM1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale (32 crédits)

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

o LFIAL1120	Méthodologie et pratique du discours universitaire	Olivier Depré (coord.), Jean-Louis Dufays, Françoise Van Haepelen	7.5h+30h	4 Crédits	1q	x		
o LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q	x		
o LFIAL1140	Arts et civilisations	Marco Cavalleri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q	x		
o LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Françoise Van Haepelen, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q	x		
o LFIAL1160	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Temps modernes et époque contemporaine	Paul Servais, Laurence Van Ypersele	30h	3 Crédits	1q	x		
o LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Erica Durante	30h	3 Crédits	2q			x
o LFIAL1430	Critique historique	Laurence Van Ypersele	30h+10h	4 Crédits	2q	x		
o LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon (supplée Philippe Hambye), Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q	x		
o LFIAL1610	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	37.5h	4 Crédits	2q	x		

o Un cours parmi : (2 crédits)

⌘ LTECO1210	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q			x
⌘ LTECO1220	Questions de sciences religieuses : Christianisme et questions de sens	Jean Leclercq	15h	2 Crédits	1q			x
⌘ LTECO1230	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Emil Piront	15h	2 Crédits	2q			x

o Langue et littérature françaises (18 crédits)

o LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge au 17e siècle	Olivier Delsaux (supplée Tania Van Hemelryck), Agnès Guiderdoni, Tania Van Hemelryck (coord.)	45h	5 Crédits	2q	x		
o LROM1111	Analyse et maîtrise de la grammaire française	Michel Francard	7.5h +22.5h	4 Crédits	1 + 2q	x		

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LROM1112	Introduction aux études de langues et littératures françaises et romanes : courants, concepts et méthodes	Mattia Cavagna, Jean-Louis Dufays, Thomas François (supplée Philippe Hambye), Philippe Hambye (coord.)	30h+7.5h	4 Crédits	2q	x		
○ LROM1160	Explication de textes : poésie de langue française	Damien Zanone	30h +22.5h	5 Crédits	2q	x		

o Littérature française (32 crédits)

○ LROM1200	Histoire de la littérature française de 1700 à 1850	Damien Zanone	45h	5 Crédits	2q		x	
○ LROM1230	Explication de textes médiévaux : ancien français	Mattia Cavagna	30h+7.5h	4 Crédits	2q		x	
○ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française	Vincent Engel	30h+7.5h	4 Crédits	1q		x	
○ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q		x	
○ LROM1300	Histoire de la littérature française de 1850 à l'époque contemporaine	Vincent Engel	30h	3 Crédits	2q			x
○ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français	Mattia Cavagna	30h	4 Crédits	1q			x
○ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q			x
○ LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	30h	4 Crédits	1q			x

o Linguistique française (9 crédits)

○ LROM1221	Linguistique française I : analyses du français contemporain	Anne-Catherine Simon	30h+15h	5 Crédits	1q		x	
○ LROM1222	Linguistique française II : approche historique	Philippe Hambye	30h+7.5h	4 Crédits	2q		x	

o Linguistique et langue françaises (13 crédits)

○ LROM1311	Linguistique romane : étymologie, histoire, politique	Esther Baiwir, Anne Dister (supplée Philippe Hambye), Philippe Hambye	30h	3 Crédits	1q			x
○ LROM1321	Analyse et pratique de l'écrit argumenté	Damien Zanone	15h+15h	5 Crédits	2q			x
○ LROM1331	Linguistique française III : des mots au discours	Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon	45h	5 Crédits	1 + 2q			x

o Études hispaniques ou italiennes

L'étudiant choisit les études hispaniques ou italiennes.

⌘ Langue espagnole (33 crédits)

○ LESP1802	Espagnol compréhension de textes	Paula Lorente Fernandez	60h	4 Crédits	1 + 2q			x
○ LESP2412	Espagnol - Communication interactive	Paula Lorente Fernandez	30h	3 Crédits	1 ou 2q			x
○ LFIAL1740	Fundamentos del español moderno I	Barbara De Cock	22.5h +22.5h	5 Crédits	1q	x		
○ LROM1531	Los mitos literarios españoles de la Edad media al Siglo de Oro.	Sophie Dufays (supplée Geneviève Fabry), Geneviève Fabry	30h+15h	4 Crédits	1q			x
○ LROM1534	Civilización del mundo hispánico: de la Edad media al Siglo de Oro	Sophie Dufays (supplée Geneviève Fabry), Geneviève Fabry	15h	3 Crédits	1q		x	
○ LROM1537	El cuento hispanoamericano del siglo XX: recorrido histórico y temático	Geneviève Fabry	30h+15h	4 Crédits	2q		x	
○ LROM1741	Fundamentos del español moderno II	François Degrande, Geneviève Fabry	30h+15h	5 Crédits	2q	x		

							Bloc annuel		
							1	2	3
○ LROM1743	Introducción al análisis lingüístico de corpus en español	Barbara De Cock	30h+15h	5 Crédits	1q		x		

⊗ Langue italienne (33 crédits)

○ LFIAL1750	Fondamenti dell'italiano moderno I	Costantino Maeder	15h+30h	5 Crédits	1q	x		
○ LITAL2412	ITALIEN - Communication interactive	Laura Scarpa	30h	3 Crédits	2q			x
○ LITAL1800	ITALIEN - Notions approfondies et pratique de l'italien moderne	Laura Scarpa	60h	4 Crédits	1 + 2q			x
○ LROM1541	L'età aurea della letteratura italiana: da Dante a Tasso e Metastasio	Costantino Maeder	30h+15h	4 Crédits	1 + 2q			x
○ LROM1542	Percorsi tematici nella letteratura italiana: dal XIX secolo a oggi	Costantino Maeder	15h+15h	4 Crédits	1 + 2q			x
○ LROM1544	Civiltà dell'Italia dell'età aurea: dal Medioevo al Barocco	Mattia Cavagna	15h	3 Crédits	1q			x
○ LROM1751	Fondamenti dell'italiano moderno II	Costantino Maeder	15h+30h	5 Crédits	2q	x		
○ LROM1753	Analisi linguistica e letteraria di testi italiani moderni	Christophe Georis, Costantino Maeder	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q			x

○ Langue et littérature latines (8 crédits)

○ Un cours parmi (5 crédits)

Les cours LFIAL1780 et LFIAL1781 sont accessibles aux étudiants qui ont suivi dans les 4 dernières années de l'enseignement secondaire 4 heures de latin par semaine, ou qui réussissent un test d'orientation en début d'année. Les étudiants qui ne remplissent pas ces conditions suivent le cours LFIAL1760.

⊗ LFIAL1760	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
⊗ LFIAL1780	Langue et textes latins I : poésie <i>Pour les exercices, 15 heures, choix entre latin classique ou latin médiéval.</i>	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q	⊗	x	
⊗ LFIAL1781	Langue et textes latins I : prose <i>Pour les exercices, 15 heures, choix entre latin classique ou latin médiéval.</i>	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q	⊕	x	

○ Un cours parmi (3 crédits)

⊗ LFIAL1780A	Langue et textes latins I : poésie	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q	⊗		x
⊗ LFIAL1781A	Langue et textes latins I : prose	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q	⊕		x

○ Travail de fin de cycle (5 crédits)

○ LROM1350	Travail de fin de cycle	N.		5 Crédits				x
------------	-------------------------	----	--	-----------	--	--	--	---

○ Mineure (30 crédits)

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours en 2e et en 3e années de bachelier, de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

○	Mineure de la 2e année du programme de bachelier	N.		15 Crédits				x
○	Mineure de la 3e année du programme de bachelier	N.		15 Crédits				x

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant est invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il choisit librement dans la liste ci-dessous; l'accès à certaines mineures est soumis au respect de prérequis.

Il répartira les cours de la mineure à raison de 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

Tout étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de mineure est invité à s'adresser au Conseiller aux études : [Fiorella Flamini](#).

- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lanti100i>]
- > Mineure en culture et création [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lcucr100i>]
- > Mineure en droit (accès) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-ladrt100i>]
- > Mineure en droit (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lodrt100i>]
- > Mineure en économie (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-loeco100i>]
- > Mineure en esprit d'entreprendre [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lmpme100i>]
- > Mineure en études allemandes (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lalle100i>]
- > Mineure en études anglaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-langl100i>]
- > Mineure en études européennes [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-leuro100i>]
- > Mineure en études hispaniques (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lhisp100i>]
- > Mineure en études italiennes (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lita100i>]
- > Mineure en études littéraires [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-llitt100i>]
- > Mineure en études médiévales [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lmedi100i>]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lneer100i>]
- > Mineure en gestion (initiation) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lgesa100i>]
- > Mineure en histoire [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lhist100i>]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-larke100i>]
- > Mineure en information et communication (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lcomu100i>]
- > Mineure en langue et société chinoises [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lchin100i>]
- > Mineure en langues et cultures orientales [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lori100i>]
- > Mineure en linguistique [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lling100i>]
- > Mineure en musicologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lmusi100i>]
- > Mineure en philosophie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lisp100i>]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lsped100i>]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lhuso100i>]
- > Mineure en sciences politiques [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lspol100i>]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lsoca100i>]
- > Mineure en théologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-ltheo100i>]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PROGRAMME TYPE

ROM1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2014-2015
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015
 ☒ Au choix
 ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 † Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure

o Formation générale

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1120	Méthodologie et pratique du discours universitaire	Olivier Depré (coord.), Jean-Louis Dufays, Françoise Van Haepelen	7.5h+30h	4 Crédits	1q
○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1140	Arts et civilisations	Marco Cavalieri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Françoise Van Haepelen, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1160	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Temps modernes et époque contemporaine	Paul Servais, Laurence Van Ypersele	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1430	Critique historique	Laurence Van Ypersele	30h+10h	4 Crédits	2q
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon (supplée Philippe Hambye), Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q
○ LFIAL1610	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	37.5h	4 Crédits	2q

o Langue et littérature françaises

○ LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge au 17e siècle	Olivier Delsaux (supplée Tania Van Hemelryck), Agnès Guiderdoni, Tania Van Hemelryck (coord.)	45h	5 Crédits	2q
○ LROM1111	Analyse et maîtrise de la grammaire française	Michel Francard	7.5h +22.5h	4 Crédits	1 + 2q
○ LROM1112	Introduction aux études de langues et littératures françaises et romanes : courants, concepts et méthodes	Mattia Cavagna, Jean-Louis Dufays, Thomas François (supplée Philippe Hambye), Philippe Hambye (coord.)	30h+7.5h	4 Crédits	2q
○ LROM1160	Explication de textes : poésie de langue française	Damien Zanone	30h +22.5h	5 Crédits	2q

o Études hispaniques ou italiennes

L'étudiant choisit les études hispaniques ou italiennes.

☒ Langue espagnole

○ LFIAL1740	Fundamentos del español moderno I	Barbara De Cock	22.5h +22.5h	5 Crédits	1q
-------------	-----------------------------------	-----------------	-----------------	-----------	----

○ LROM1741	Fundamentos del español moderno II	François Degrande, Geneviève Fabry	30h+15h	5 Crédits	2q
------------	------------------------------------	---------------------------------------	---------	-----------	----

⊗ Langue italienne

○ LFIAL1750	Fondamenti dell'italiano moderno I	Costantino Maeder	15h+30h	5 Crédits	1q
○ LROM1751	Fondamenti dell'italiano moderno II	Costantino Maeder	15h+30h	5 Crédits	2q

○ Langue et littérature latines

○ Un cours parmi

Les cours LFIAL1780 et LFIAL1781 sont accessibles aux étudiants qui ont suivi dans les 4 dernières années de l'enseignement secondaire 4 heures de latin par semaine, ou qui réussissent un test d'orientation en début d'année. Les étudiants qui ne remplissent pas ces conditions suivent le cours LFIAL1760.

⊗ LFIAL1760	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	1q
⊗ LFIAL1780	Langue et textes latins I : poésie <i>Pour les exercices, 15 heures, choix entre latin classique ou latin médiéval.</i>	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q ⊕
⊗ LFIAL1781	Langue et textes latins I : prose <i>Pour les exercices, 15 heures, choix entre latin classique ou latin médiéval.</i>	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q ⊕

ROM1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2014-2015
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015
 ✘ Au choix
 ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 † Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure

o Littérature française

○ LROM1200	Histoire de la littérature française de 1700 à 1850	Damien Zanone	45h	5 Crédits	2q
○ LROM1230	Explication de textes médiévaux : ancien français	Mattia Cavagna	30h+7.5h	4 Crédits	2q
○ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française	Vincent Engel	30h+7.5h	4 Crédits	1q
○ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q

o Linguistique française

○ LROM1221	Linguistique française I : analyses du français contemporain	Anne-Catherine Simon	30h+15h	5 Crédits	1q
○ LROM1222	Linguistique française II : approche historique	Philippe Hambye	30h+7.5h	4 Crédits	2q

o Études hispaniques ou italiennes

L'étudiant choisit les études hispaniques ou italiennes.

✘ Langue espagnole

○ LESP1802	Espagnol compréhension de textes	Paula Lorente Fernandez	60h	4 Crédits	1 + 2q
○ LROM1534	Civilización del mundo hispánico: de la Edad media al Siglo de Oro	Sophie Dufays (supplée Geneviève Fabry), Geneviève Fabry	15h	3 Crédits	1q
○ LROM1537	El cuento hispanoamericano del siglo XX: recorrido histórico y temático	Geneviève Fabry	30h+15h	4 Crédits	2q
○ LROM1743	Introducción al análisis lingüístico de corpus en español	Barbara De Cock	30h+15h	5 Crédits	1q

✘ Langue italienne

○ LITAL1800	ITALIEN - Notions approfondies et pratique de l'Italien moderne	Laura Scarpa	60h	4 Crédits	1 + 2q
○ LROM1541	L'età aurea della letteratura italiana: da Dante a Tasso e Metastasio	Costantino Maeder	30h+15h	4 Crédits	1 + 2q
○ LROM1544	Civiltà dell'Italia dell'età aurea: dal Medioevo al Barocco	Mattia Cavagna	15h	3 Crédits	1q
○ LROM1753	Analisi linguistica e letteraria di testi italiani moderni	Christophe Georis, Costantino Maeder	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q

o Langue et littérature latines

o Un cours parmi

✘ LFIAL1780A	Langue et textes latins I : poésie	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q ⊙
✘ LFIAL1781A	Langue et textes latins I : prose	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q ⊕

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours en 2e et en 3e années de bachelier, de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

○	Mineure de la 2e année du programme de bachelier	N.		15 Crédits	
---	--	----	--	------------	--

ROM1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2014-2015
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015
 ☒ Au choix
 ⊗ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 † Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure

o Formation générale

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Erica Durante	30h	3 Crédits	2q
-------------	--	---------------	-----	-----------	----

o Un cours parmi :

☒ LTECO1210	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q
☒ LTECO1220	Questions de sciences religieuses : Christianisme et questions de sens	Jean Leclercq	15h	2 Crédits	1q
☒ LTECO1230	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Emil Piront	15h	2 Crédits	2q

o Littérature française

○ LROM1300	Histoire de la littérature française de 1850 à l'époque contemporaine	Vincent Engel	30h	3 Crédits	2q
○ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français	Mattia Cavagna	30h	4 Crédits	1q
○ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q
○ LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	30h	4 Crédits	1q

o Linguistique et langue françaises

○ LROM1311	Linguistique romane : étymologie, histoire, politique	Esther Baiwir, Anne Dister (supplée Philippe Hambye), Philippe Hambye	30h	3 Crédits	1q
○ LROM1321	Analyse et pratique de l'écrit argumenté	Damien Zanone	15h+15h	5 Crédits	2q
○ LROM1331	Linguistique française III : des mots au discours	Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon	45h	5 Crédits	1 + 2q

o Études hispaniques ou italiennes

L'étudiant choisit les études hispaniques ou italiennes.

☒ Langue espagnole

○ LESPA2412	Espagnol - Communication interactive	Paula Lorente Fernandez	30h	3 Crédits	1 ou 2q
○ LROM1531	Los mitos literarios españoles de la Edad media al Siglo de Oro.	Sophie Dufays (supplée Geneviève Fabry), Geneviève Fabry	30h+15h	4 Crédits	1q

☒ Langue italienne

○ LITAL2412	ITALIEN - Communication interactive	Laura Scarpa	30h	3 Crédits	2q
○ LROM1542	Percorsi tematici nella letteratura italiana: dal XIX secolo a oggi	Costantino Maeder	15h+15h	4 Crédits	1 + 2q

o Travail de fin de cycle

○ LROM1350	Travail de fin de cycle	N.		5 Crédits	
------------	-------------------------	----	--	-----------	--

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours en 2e et en 3e années de bachelier, de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

0	Mineure de la 3e année du programme de bachelier	N.		15 Crédits
---	--	----	--	------------

ROM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 14 juillet 2014 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

- 8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

Conditions spéciales

- **Accès aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- **Accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Remarque : les étudiants désireux de s'inscrire au grade de **bachelier en médecine** doivent se soumettre au préalable à un **test d'orientation**.

PÉDAGOGIE

La première année du programme de bachelier en langues et littératures romanes, orientation générale comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire.

La formation commune comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, méthode, philosophie...) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux. La formation commune dispensée au premier quadrimestre permet aussi une éventuelle réorientation vers un autre programme de bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres, au terme de la session de janvier (moyennant l'accord du conseil d'orientation).

Les cours disciplinaires occupent l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre de la première année. Au cours de celle-ci, un tutorat assure l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

Tout au long de son cursus de bachelier en langues et littératures romanes, orientation générale, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

En troisième année, le programme de bachelier en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale, offre la possibilité aux étudiants d'accomplir une partie de leur formation à l'étranger ([Erasmus](#) , [Mercator](#)).

Nombreux partenariats internationaux : [voir à la page : https://www.uclouvain.be/280052](https://www.uclouvain.be/280052)

Informations pratiques pour les étudiants FIAL partants : <https://www.uclouvain.be/17371.html>

Pour plus de renseignements : [Fabienne de Voghel](#)

Informations pratiques pour les étudiants FIAL entrants : <https://www.uclouvain.be/280048.html>

Pour plus de renseignements : [Cathy Testelmans](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès, sans prérequis, au [Master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale \[120.0\]](#), au [Master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale \[60.0\]](#) ainsi qu'au [Master en langues et littératures françaises et romanes, orientation français langue étrangère \[120.0\]](#).

Autres formations accessibles au terme du programme

Des masters UCL (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL. Par exemple le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier) ou le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

Le bachelier en langues et littératures françaises et romanes peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés à l'UCL moyennant le respect des prérequis détaillés dans les conditions d'admission de ces programmes.

Le tableau ci-dessous détaille quelle mineure, suivie dans le cadre du programme de bachelier, peut éventuellement faciliter l'accès à certains masters.

Accès direct sans prérequis

Mineure en linguistique	>	Master [120] en linguistique	Accès direct
Mineure en musicologie	>	Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie ou Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	Accès direct
Mineure en étude de l'Égypte et du Proche-Orient antiques	>	Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation orientales	Accès direct
Mineure en langues et cultures orientales	>	Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation orientales	Accès direct à condition d'avoir suivi la même langue orientale (Langue A) durant les 2 années de la mineure
Mineure en études néerlandaises Mineure en études allemandes	>	Master [120] en langues et littératures modernes, orientation générale ou Master [60] en langues et littératures modernes, orientation générale ou Master [120] en communication multilingue	L'étudiant inscrit à son programme de master le français et la langue germanique étudiée dans le cadre de sa mineure Dans ce cas, le choix de deux langues (une langue romane et une langue moderne non-romane) à étudier est laissé à la discrétion de l'étudiant (autrement dit, la langue choisie comme mineure peut remplacer une des deux langues du programme de bachelier, sans aucun autre requis préalable).
Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome		Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation orientales	Accès direct à condition d'avoir suivi dans la mineure, au moins trois cours de langues orientales et deux cours de civilisation sur l'Égypte et le Proche-Orient antiques
Mineure en études européennes		Master [120] en études européennes	Accès direct

Accès direct moyennant des prérequis

(URL inconnue)	>	Master [120] en langues et littératures modernes et anciennes ou Master [60] en langues et littératures modernes et anciennes	Accès direct moyennant 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master
Mineure en philosophie	>	Master [120] en philosophie ou Master [60] en philosophie ou Master [120] en éthique	Accès direct moyennant 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master
Mineure en histoire version B	>	Master [120] en histoire ou Master [60] en histoire	Accès direct moyennant 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master
Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome		Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation orientales	Accès direct moyennant des prérequis (15 crédits maximum) et à condition d'avoir suivi les cours suivants dans la mineure : les cours LGLOR1142, LGLOR1143, LGLOR1241, un cours d'explication d'auteurs latins et les deux cours de littérature latine

Accès moyennant une année d'études préparatoire

Mineure en histoire de l'art et archéologie	>	Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale ou Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	Accès moyennant la réussite de l'Année d'études préparatoire au master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale
(URL inconnue)	>	Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation classiques ou Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation classiques	Accès moyennant la réussite de l'Année d'études préparatoire au master en langues et littératures anciennes, orientation classiques

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann Bérengère Bonduelle	Doyen Directeur administratif de faculté

Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) Commission de programme en arts du spectacle (THEA)
--------------------------	--

Responsable académique du programme : [Pierre Piret](#)

Jury

Président : **Paul Deproost**

Secrétaire ROM11BA : **Tania Van Hemelryck**

Secrétaire ROM12BA, ROM13BA, Rom1BA : **Anne-Catherine Simon**

3e membre du jury restreint ROM11BA : **Anne-Catherine Simon**

3e membre du jury restreint ROM12BA, ROM13BA, ROM1BA : **Tania Van Hemelryck**

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Fiorella Flamini**